

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 3 (1908)  
**Heft:** 117

**Artikel:** Les jeunes porcs  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-257581>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des nègres. Voici ce que rapporte à ce sujet la *Nature* (M. V. Forbin).

Un vieux docteur de Philadelphie croit avoir trouvé ce grand secret. On sait que les rayons X jouissent de la propriété de déteindre la matière colorante de la peau. Se basant sur un phénomène dûment constaté, le praticien se livra à une série d'expériences, qui commencées voici bientôt sept ans, lui donnèrent assez de résultats pour qu'il ne craignit pas d'ouvrir un « institut », ou clinique, où la clientèle ne tarda pas à affluer.

Tout d'abord, il ne s'était pas spécialisé dans le « bleaching » des nègres, il accueillait les patients souffrant de « taches de vin » et autres colorations anormales. Mais les résultats obtenus avec un nègre adulte, dont il avait réussi à décolorer sensiblement le visage, après une trentaine de séances, lui révélèrent sa véritable vocation, sa clinique, devenait le point de mire, le suprême espoir de tout nègre (et cette catégorie est nombreuse) ambitieux de se distinguer de ses congénères en exhibant une pâleur de bonne compagnie !

N'assumons pas la responsabilité de déclarer que l'inventeur possède le secret de décolorer les nègres ; il l'affirme, certes, mais sans apporter à l'appui de ses prétentions les conclusions d'experts dont la sincérité serait au-dessus de tout soupçon. Et nous devons nous méfier en principe de ces certificats de docteurs, ou soi-disant tels, dont la publicité fait tirer le meilleur parti.

Mais des témoins dignes de foi affirment qu'ils assistèrent, dans le cabinet du praticien, à une longue suite d'expériences, et qu'ils virent de leurs yeux s'opérer la lente décoloration de plusieurs nègres. Dès la dixième séance d'exposition aux rayons X, le teint très foncé d'Africains pur sang — de « nègres nouères », comme dirait un paysan de la Martinique, — tournait déjà au marron clair. En prolongeant le traitement le docteur obtenait chez ses patients une teinte olivâtre. Avec certains sujets, il aurait même obtenu la matité qui caractérise le créole de pure race blanche. Enfin en multipliant les expositions jusqu'à la limite permise par la force du sujet, il serait parvenu à décolorer complètement la peau par place, et à substituer au brun foncé une teinte que les témoins définissent par ces mots : « un blanc maladif ».

Comme nous le disions plus haut, cette question de la décoloration des nègres a de lointains et de nombreux antécédents. Aux Antilles, tout charlatan qui connaît son métier amasse rapidement une grosse fortune en vendant aux nègres, qui peuvent y mettre le prix, des onguents au pouvoir magique, qui ne leur laisseront rien à envier aux blancs, quant à la teinte de l'épiderme. Ces marchands d'orviétan ont toujours pour compagnon — et pour compère — un nègre albinos prêt à jurer sous serment qu'il doit sa pâleur à l'emploi de la merveilleuse pommade. Il est à peine besoin d'ajouter que ces bienfaiteurs de la race noire ne prolongent pas leur séjour dans la ville où ils purent écouler leurs petits pots de vaseline.

Mais la crédulité de ces pauvres gens est vite oubliée, et que le premier charlatan qui vient leur promettre de les « rendre blancs » ou de décrépiter leurs cheveux, est accueilli comme un sauveur.

On croit généralement que les nègres ont leur propre idéal de beauté physique, qu'ils préfèrent leur idéal au nôtre, et que rien ne leur semble plus laid qu'une peau blan-

che et qu'une chevelure lisse. J'ai eu lieu de remarquer qu'en effet, l'observation s'applique à toutes les populations noires qui ne sont jamais entrées en contact avec la race blanche.

Dans ce cas, un individu tirera vanité de son maximum de coloration, qui réellement sera un indice de la pureté de sa race. A ses yeux, un compatriote au teint plus ou moins éclairci apparaîtra comme un malade, comme un dégénéré.

Mais que le contact se produise entre les deux races, et voilà l'idéal à terre. Le « nègre noir », qui se vantait d'être le plus foncé des enfants des hommes, constatera le brutal évanouissement de son prestige, et s'entendra traiter de « nègre-diable », de « hounngah », de mangeur de chair humaine par ses concitoyens désabusés. Le nègre pâle, lui, prendra sa revanche. Et, pour peu qu'un peignage assidu allonge de quelques centimètres sa tignasse laineuse, il se hasarderait bientôt à proclamer qu'il compte un blanc parmi ses ancêtres !



## LES JEUNES PORCS

Le porc est, parmi nos animaux domestiques, un de ceux dont l'élevage intéresse le plus nos populations rurales. Bien rares, en effet sont les fermes qui n'en possèdent pas, d'où le plus petit cultivateur qui limite cet élevage suivant les besoins de la consommation de famille, jusqu'à l'éleveur qui recherche les bénéfices par la reproduction et l'engraissement.

Des soins hygiéniques donnés et du régime alimentaire suivi pendant le jeune âge, dépend l'avenir d'un animal : Mal entretenu au point de vue de la propreté, ou logé dans un local malsain, il est un sujet tout préparé aux atteintes des maladies contagieuses qui causent chaque année tant de pertes parmi notre bétail ; mal nourri ou insuffisamment nourri, il se développe mal, devient rachitique et finalement ne peut être réservé ni à la reproduction, ni à l'engraissement.

C'est sur l'alimentation rationnelle des porcelets que nous appellerons l'attention du cultivateur. Disons d'abord qu'il importe de nourrir copieusement la truie pendant toute la période d'allaitement ; il lui faut des aliments substantiels, riches en matières protéiques ou azotées, tels que du lait caillé, des pommes de terre cuites, des topinambours cuits, des farines, des grains, etc., et en quantité proportionnée à la dépense nécessitée par le nombre plus ou moins grand des gorettes à nourrir.

Comme les jeunes porcs ont l'habitude de têter la même mamelle, il faut avoir soin, dès le début, de faire adopter aux sujets les plus faibles, celles de devant qui sont les meilleures.

Dans le cas où le nombre des petits est supérieur à celui des tétines, ou que ce nombre est trop élevé eu égard aux aptitudes laitières de la mère, il faut laisser à cette dernière ceux qui sont les plus robustes, et nourrir les autres avec du lait de vache, et les sacrifier ensuite comme cochon de lait.

Peu à peu, le lait est remplacé par des eaux de vaisselle, et la ration elle-même par des bouillies de pommes de terre cuites, du tourteau de farine d'orge ou de maïs. Au fur et à mesure que l'on avance dans ce régime, il faut laisser de moins en moins les gorettes têter leur mère de façon à ce que le

sevrage puisse être effectué à l'âge de six à sept semaines au plus.

Jusqu'à l'âge de deux mois la ration est distribuée aux jeunes porcs trois ou quatre fois par jour ; la pratique a démontré qu'il est plus avantageux de leur donner peu à la fois et souvent. Si les ressources de la ferme le permettent, on leur continuera le plus longtemps possible l'usage du petit lait.

Nous donnons ci-dessous quelques modèles de rations pour gorettes de trois mois environ.

1. — Eaux grasses ; 3 litres ; Pommes de terre cuites : 2 kilos ; farine de maïs : 0 kilo 600 gr.

2. — Lait écrémé : 4 litres 1/2 ; repasse fine 0 k. 500 ; pommes de terre cuites : 2 kilos.

3. — Petit lait ou eaux grasses : 4 litres 1/4 ; farine d'orge : 0 kilo 150 ; pommes de terre cuites : 1 kilo 200.

Le célèbre agronome Boussingault recommande la suivante :

4. — Pommes de terre cuites ; 2 k. 500 ; farine de seigle : 0, k. 030 ; lait caillé écrémé ; 0, k. 300 ; eaux grasses : 4 kilos.

Ces diverses rations qui sont indiquées seulement à titre d'exemples peuvent être modifiées suivant les ressources dont on dispose. Il suffit de se rappeler que le porc est un animal essentiellement omnivore qui se nourrit de toutes espèces de débris et déchets produits à la ferme et les transforme merveilleusement et d'une façon extraordinairement rapide en viande, lard et graisse.

Si l'on se trouve dans le voisinage d'établissements industriels tels que laiterie, brasserie, minoterie, où il est possible de se procurer des résidus à bon compte, on devra incontestablement y recourir.

Dans certaines régions, et généralement dans les exploitations où l'élevage se fait en grand, on envoie les jeunes porcs au pâturage, dans les chaumes, les prairies, les forêts de châtaigniers et de chênes. Ce régime très économique ne peut pas s'effectuer pendant l'hiver ; ce sont alors les tubercules et les racines ; pommes de terre, topinambours, betteraves, etc., qui forment la base de l'alimentation des porcs d'élevage. Ces produits végétaux peuvent être distribués à l'état cru, préalablement divisés en menus morceaux à l'aide du coupe-racines ; mais il est de beaucoup préférable de les leur donner cuits ; ils sont mieux utilisés, la cuisson augmentant leur digestibilité.

Nous ne voudrions pas terminer cette causerie sans nous élever contre la détestable habitude qu'ont certains cultivateurs de mesurer avec parcimonie la nourriture surtout en hiver sous le futile prétexte de faire des économies en prévision de mauvaises récoltes estivales. C'est là une pratique des plus détestables que condamne l'expérience, et qui a le grave inconvénient de nuire à la croissance normale de l'animal.

Cette pratique est encore plus condamnable à l'égard du porc dont l'élevage peut se faire économiquement en toute saison par l'emploi de racines, tubercules, déchets de toutes sortes que l'on trouve dans toutes les fermes et surtout aujourd'hui en ayant recours aux produits alimentaires industriels comme les tourteaux, les drêches.

Pierre POUZOLS.



Editeur-imprimeur, G. MORITZ, gérant.